

MISE-BAS D'UN VEAU APRÈS UNE TRANSPLANTATION D'OVULES

Un veau est né dans une ferme du ministère de l'Agriculture du Canada, neuf mois après que son embryon eut été transplanté dans la matrice de sa mère adoptive. On croit que c'est la première fois au Canada qu'un veau naît de la transplantation d'un oeuf fécondé chez une autre vache.

Une équipe de chirurgiens dirigée par les Drs Keith Betteridge et Douglas Mitchell, chercheurs de l'Institut de recherches vétérinaires, ont effectué la transplantation le 4 août 1971. La donneuse, une Holstein, saillie le 29 juillet avait ovulé à la même date. L'embryon de 16 cellules a été prélevé par chirurgie six jours plus tard et transplanté dans l'utérus de la mère adoptive, aussi de race Holstein. Le géniteur mâle était un taureau Aberdeen-Angus.

Cette naissance constitue une étape importante de l'évolution d'un mode de recherches pouvant servir à plusieurs phases de la reproduction des bovins.

Les ovaires d'une vache contiennent de 50,000 à 100,000 ovules, mais normalement une vache ne donne naissance qu'à environ 10 veaux dans sa vie. Grâce à la transplantation, les vaches possédant des qualités génétiques supérieures pourraient produire beaucoup plus de veaux qui seraient portés par des mères adoptives. L'infériorité génétique de ces dernières n'aurait aucun effet sur les veaux.

Cependant, les scientifiques ont fait remarquer que la transplantation d'embryons n'est pas près de devenir une technique courante. "Il existe trois grands obstacles à surmonter ont-ils déclaré: Le premier est que nous ne pouvons pas encore provoquer, avec une assez grande certitude, une ovulation multiple chez la vache donneuse. Il nous faut trouver une méthode qui nous permette d'obtenir environ 10 oeufs, au lieu de un ou deux, par ovulation.

"Il nous faut ensuite pouvoir synchroniser les cycles oestriques du donneur et du receveur de façon que les deux ovulent en même temps, et que la vache adoptive puisse recevoir et nourrir l'oeuf fécondé.

"Enfin, nous devons améliorer nos méthodes de transplantation d'embryons. Nos techniques chirurgi-



Le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, caresse Tulip, le veau né de l'embryon transplanté, pendant que le regarde fièrement la "mère adoptive".

cales actuelles nous permettent d'obtenir un taux de fécondation d'environ 90 p. 100, mais exigent des installations compliquées.

"Nous devons aussi améliorer nos méthodes de conservation des oeufs fécondés entre le moment où ils sont prélevés et celui de la transplantation."

ACCORD CANADA-ISRAËL

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé que le Gouvernement a conclu un accord avec le Gouvernement d'Israël concernant l'assurance d'investissements canadiens nouveaux en Israël contre certains risques non commerciaux.

La conclusion de cet accord s'est faite par un Échange de Notes entre le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et l'ambassadeur d'Israël au Canada, Son Excellence le Dr Theodor Meron.

L'accord qui, on l'espère, constituera une contribution utile au développement des relations

économiques entre les deux pays, fait partie d'une série d'accords portant sur l'assurance des investissements à l'étranger que le Gouvernement canadien compte conclure avec d'autres pays. Des accords similaires ont déjà été conclus avec la Barbade, la Jamaïque, la Malaisie, Singapour et Ste-Lucie.

Ces accords faciliteront la mise en oeuvre du programme canadien d'assurance des investissements à l'étranger, établi en vertu de la loi sur l'expansion des exportations en 1969. L'objectif de ce programme, qui est administré par la Société pour l'expansion des exportations, est de promouvoir les investissements de citoyens ou de sociétés canadiennes en pays étrangers.